

Séminaire régional et académique « Penser l'égalité filles garçons dans les espaces éducatifs »

Mardi 4 juin 2019

Mesdames et messieurs les élues,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements, personnels éducatifs enseignants, et pour un certain nombre d'entre vous, Référents « égalité »,

Mesdames et Messieurs les inspecteurs et inspectrices de l'Education nationale,

Mesdames et messieurs les représentants de collectivités, du secteur associatif et autres acteurs impliqués sur ce champ de l'égalité entre les filles et les garçons,

Je tiens tout d'abord à remercier l'**Université de Bretagne Loire**, représentée aujourd'hui par Madame Valérie Lecann, pour l'accueil qui nous est fait au sein du **Campus numérique de Bretagne**, qui nous permet d'organiser, **pour la première fois dans le cadre de la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif**, un séminaire en simultané sur plusieurs sites, à Rennes et à Brest pour cette édition.

Le 25 novembre 2017, le Président de la République a déclaré l'égalité entre les femmes et les hommes « **grande cause nationale** » **du quinquennat**. Il a défini l'éducation comme le premier pilier d'une politique permettant à la fois de **diffuser la culture de l'égalité**, de **favoriser une plus grande mixité des filières de formation** et de **prévenir et combattre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles**.

L'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes est un principe fondamental inscrit dans le code de l'éducation, qui rappelle que la transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, se fait dès l'école primaire.

Cette politique publique est une condition nécessaire pour que, progressivement, les stéréotypes s'estompent et que d'autres modèles de comportement se construisent sans discrimination sexiste ni violence.

Aujourd'hui, la dynamique a été confirmée avec les annonces du Comité interministériel à l'égalité femmes-hommes du 8 mars 2018 et une série de mesures poursuivant l'objectif d' « éduquer à l'égalité dès le plus âge », en agissant notamment auprès de la communauté éducative.

En Bretagne, cette politique est portée, car même si la Bretagne est souvent citée en exemple avec un taux de réussite au baccalauréat qui figure parmi les meilleurs en France et également, un écart filles-garçons (+3,7 points – *pour les filles*) les plus faibles du territoire national ; **cela ne doit pas masquer pour autant, les inégalités qui persistent sur notre territoire comme ailleurs** : orientations scolaires stéréotypées, comportements sexistes et agressions sexuelles ...

Cette politique se décline ainsi **au niveau régional** de manière interministérielle et multipartenariale, dans le cadre d'une **convention régionale et académique** qui, rassemble actuellement plus de **13 signataires en Bretagne** : différents services de l'État (Région académique Bretagne, Direction régionale aux droits des femmes, Directions régionales en charge de l'agriculture, de l'emploi et de la cohésion sociale), représentant des Universités et un certain nombre de collectivités territoriales engagées sur notre territoire.

Cette convention arrive actuellement à échéance : des travaux sont engagés pour **définir les nouvelles orientations à retenir au niveau local** pour agir sur les différents axes structurants de cette politique, à savoir, la transmission aux jeunes d'une culture de l'égalité et du respect mutuel, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, et enfin, la plus grande mixité des filières de formation. **Le périmètre de la nouvelle convention devrait être élargi** afin d'y faire entrer des acteurs dont l'action est indispensable (ministère de la culture, ministère de la défense ..).

C'est dans le cadre de cette convention, que sont pensés et organisés régulièrement et de manière partenariale, des séminaires visant à acculturer, former, outiller les professionnels que vous êtes, qui interviennent auprès des jeunes.

Les personnels de l'éducation nationale sont bien évidemment concernés, mais au-delà, les acteurs intervenants auprès des jeunes dans d'autres secteurs sont invités à y participer (personnels des CFA, professionnels de l'animation, acteurs associatifs ...).

Après avoir traité en 2016, des questions de mixité avec un temps fort intitulé « regards sur les parcours de formation des filles et des garçons - Egalité et mixité », et en 2018, des questions d'éducation à la sexualité, nous vous proposons aujourd'hui de réfléchir ensemble au sujet de **l'égalité filles-garçons dans les espaces éducatifs.**

Pourquoi ce sujet ?

Les enquêtes statistiques réalisées par le ministère de l'éducation nationale pour objectiver le sentiment de bien-être comme les violences vécues en milieu scolaire par les élèves mettent en évidence des **différences sensibles entre filles et garçons concernant certains phénomènes.**

Ainsi, les enquêtes « climat scolaire et victimation » des trois dernières années, mais nous y reviendrons largement avec les intervenants de ce matin, montrent que :

- En lycée, « les filles sont cinq fois plus nombreuses que les garçons à être la cible de comportements déplacés à caractère sexuel (11%). Elles sont aussi deux fois plus souvent confrontées aux violences graves à caractère sexuel. »
- En collège, « Davantage de garçons déclarent avoir été frappés (24% contre 13% pour les filles), avoir participé à une bagarre collective (21% contre 11% pour les filles) et avoir été blessés par une arme.
Ils sont aussi trois fois plus nombreux à avoir participé à des jeux dangereux (17% contre 6%). »

Ces résultats interrogent l'influence des normes de sexe sur les relations entre les jeunes dans les espaces éducatifs, à l'école et dans les autres lieux de socialisation.

Ils invitent à **prendre en compte le genre, en tant que construction hiérarchisée des rapports entre les sexes**, pour mieux saisir ce qui se joue, **entre filles et garçons mais aussi entre filles et entre garçons**, dans de nombreux faits de victimation afin de mieux y remédier.

L'amélioration du climat scolaire, que l'on peut définir comme la construction du bien vivre et du bien être pour les élèves et le personnel des écoles est devenue **un enjeu majeur de politique publique en matière d'éducation.**

Les actions menées en faveur de l'égalité filles-garçons y contribuent et c'est pourquoi, il nous a paru important d'organiser un temps fort sur ce sujet.

L'égalité s'appréhende en effet dans les enseignements, dans les actions éducatives **mais également dans la vie scolaire**. De plus en plus, des réflexions émergent sur la façon de penser l'égalité dans les espaces éducatifs.

Comment **construire** des espaces qui favorisent un usage égalitaire, **comment penser les activités éducatives** dans cet objectif également ...

Différentes initiatives sont menées en ce sens, de la part des **collectivités, d'écoles, d'établissements scolaires** ; nous vous proposons aujourd'hui de partager autour de ces enjeux et des bonnes pratiques qui se développent sur notre territoire.

Il nous a paru également primordial d'intégrer au programme de cette journée la question de l'homophobie et de la transphobie. Celle-ci se réfère en effet aux normes de masculinité et de féminité pour rejeter celles et ceux qui osent s'en écarter. Elle est la source des violences verbales, psychologiques ou physiques qui touchent de nombreux élèves, affectant gravement la construction personnelle et la réussite scolaire de ces jeunes.

Le ministère de l'Education nationale et de la jeunesse est engagé sur le sujet, en appui des établissements scolaires et des associations partenaires de l'Ecole qui œuvrent en ce sens.

Ce phénomène est mesuré depuis peu : les résultats de l'enquête de climat scolaire et de victimation auprès des lycéen.ne.s pour l'année 2017-2018 indiquent que **3,9 % des lycéen.ne.s déclarent être victimes d'insultes homophobes.**

Prévenir ces violences en milieu scolaire est donc une nécessité et un devoir pour assurer la sécurité et l'égalité des chances entre toutes et tous.

Cette journée promet d'être riche, tant par les connaissances qui seront apportées en termes de diagnostic et d'outils d'analyse que par les savoirs pratiques développés sur les territoires et qui seront partagés à Rennes et à Brest.

Je vous souhaite en tout cas à toutes et à tous, des échanges fructueux.